



Bulletin de liaison A.M.M.A.C de LANDERNEAU et sa Région



N° 10

Mai 2026

AMICALE DES MARINS
&
MARINS ANCIENS
COMBATTANTS de
LANDERNEAU et sa Région

ammac.landerneau@gmail.com

 [ammac.landerneau](https://www.facebook.com/ammac.landerneau)



 AFFILIEE Site : fammac.fr
fammac@club-internet.fr

Mot du Président

Les mois d'avril et de mai occupent une place importante dans notre calendrier patriotique. Ils sont marqués par de nombreuses cérémonies du souvenir qui nous rassemblent autour de notre devoir de mémoire, de nos valeurs républicaines et de l'hommage rendu à celles et ceux qui ont servi la France avec courage et fidélité.

À travers chacune de nos commémorations, nous affirmons notre attachement à la mémoire combattante et au respect de ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté. Ces cérémonies ne sont pas seulement des rendez-vous du passé ; elles sont aussi des moments de transmission vers les nouvelles générations.

C'est pourquoi je souhaite aujourd'hui saluer particulièrement l'engagement de notre jeunesse. Dans une société où les repères sont parfois fragilisés, voir des jeunes choisir la voie du service, de la discipline et du dépassement de soi est un véritable motif d'espérance.

Je pense notamment aux élèves des écoles de gendarmerie, aux jeunes des préparations militaires Marine, ainsi qu'aux volontaires du Service Militaire Volontaire. Par leur engagement, ils démontrent que les valeurs de solidarité, de respect, de courage et d'esprit de corps demeurent bien vivantes.

Leur présence lors de nos cérémonies patriotiques apporte une force particulière à nos rassemblements. Elle symbolise le lien indispensable entre la mémoire des anciens et l'engagement des générations de demain. Nos anciens combattants peuvent être fiers de voir cette relève porter avec dignité les couleurs de la France.

Notre association continuera à soutenir ces jeunes, à encourager leur parcours et à transmettre l'esprit de citoyenneté et de service qui anime notre action. Car le patriotisme ne se résume pas à la mémoire ; il se vit chaque jour par l'engagement au service des autres et de la nation.

Je remercie également l'ensemble des bénévoles, porte-drapeaux, enseignants, encadrants militaires et familles qui accompagnent cette jeunesse dans son parcours et participent au rayonnement de nos cérémonies.

Ensemble, poursuivons notre mission de mémoire, de transmission et d'unité nationale.

James TESSON



Cérémonie de macaronnage

à Châteaulin 27 avril 2026



Dans le cadre des 400 ans de la Marine, la BAN (la base d'aéronautique navale de Lanvéoc-Poulmic) sort de ses murs pour permettre à la population d'assister à la remise d'insignes à de nouveaux pilotes.



CÉRÉMONIE 08 MAI 2026 LANDERNEAU



En ce 8 mai, nous nous réunissons devant l'esplanade du souvenir à Landerneau pour commémorer la victoire de 1945 et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Dans nos communes, cette cérémonie a une signification particulière. Ici, les noms gravés sur le monument ne sont pas des noms inconnus. Ce sont ceux de familles du village, de voisins, d'anciens habitants qui ont vécu, travaillé et grandi sur cette terre avant d'être emportés par la guerre.

Nous rendons hommage à tous ceux qui ont combattu pour la liberté de la France : les soldats, les résistants, les déportés, mais aussi les femmes et les hommes qui ont souffert dans leur chair, dans leur famille et dans leur quotidien.

Le 8 mai nous rappelle que la paix n'est jamais acquise définitivement. Elle se construit chaque jour par le respect, la solidarité et l'attention portée aux autres.

Notre devoir est aussi de transmettre cette mémoire aux plus jeunes afin qu'ils comprennent le prix de la liberté et l'importance des valeurs de notre République.



En ce jour de souvenir et de recueillement, ayons une pensée pour toutes les victimes de la guerre et pour celles et ceux qui ont permis à notre pays de retrouver la paix.

Lors de cette cérémonie Monsieur Patrice GUILLET a reçu la croix du combattant , après un engagement à 17 ans dans la Marine Nationale s'en suivra plusieurs affectations durant les 16 ans au service de la France.



Deuxième cérémonie cette après-midi du 8 mai avec le drapeau de l'A.M.M.A.C de Landerneau à Lothey en présence de Madame la députée Mélanie Thomin le sénateur Michel Canevet et madame la maire de Lothey remettant le drapeau de l'Apac à Julien Dorel le remettant à son suppléant Laurent Boyer



LOGONNA DAOULAS



DAOULAS

Ce vendredi 8 mai 2026, Jean-Yves Martin, habitant de la commune de Saint-Urbain, a reçu la Légion d'honneur des mains du général Hubert Corbé, pharmacien dans l'armée. La cérémonie s'est déroulée, à Daoulas, à l'occasion du rappel de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie en 1945.



Le récipiendaire avait déjà obtenu deux citations : l'une à l'ordre du Régiment le 22 juillet 1960, l'autre à l'ordre de la brigade, le 13 août 1960, pour des faits de guerre en Algérie, pays où il a effectué son service national de 1959 à fin 1961. Le militaire était alors affecté au 29^e Régiment de Dragons, basé dans

un premier temps à la frontière avec la Tunisie, puis au Nord-Est de Constantine.

« Jean-Yves Martin est également titulaire de deux Croix de la valeur militaire, étoile de bronze, et la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord, agrafe Algérie », comme l'ont mentionné Julien Poupon, Jean-Luc Le Saux et Gilles Calvez, maires de Saint-Urbain, Daoulas et Logonna-Daoulas.





S.M.V

**le mercredi 13 mai 2026 à 14h
à la cérémonie de remise de bâchis
de la section 3.2026,**

Le Service Militaire Volontaire (SMV) est un dispositif français destiné aux jeunes de 18 à 25 ans qui sont sans emploi ou en difficulté d'insertion professionnelle.

Il propose un encadrement militaire combiné à :

- une remise à niveau scolaire et citoyenne,
- une formation professionnelle,
- des activités sportives et de discipline,
- parfois le passage du permis de conduire,
- un accompagnement vers l'emploi.



L'objectif principal est donc l'insertion sociale et professionnelle, pas la préparation au combat militaire. Les volontaires vivent en internat dans un cadre inspiré de l'armée.

Le SMV a été créé en 2015, sous la présidence de François Hollande.

Le dispositif a d'abord été lancé à titre expérimental avant de devenir un service interarmées en 2017. Il s'inspire du Service Militaire Adapté (SMA) existant dans les territoires d'outre-mer depuis 1961.

Aujourd'hui, plusieurs centres existent en métropole, notamment à Metz,

Brétigny-sur-Orge, La Rochelle, Brest ou Ambérieu-en-Bugey.



PHILATÉLIE

Un timbre de collection célèbre les 400 ans de la Marine



Quel plus beau symbole qu'un bâchi pour représenter la Marine ? Pour rendre visibles ses quatre siècles d'histoire sur toutes les missives envoyées par voie postale depuis la France, la Marine nationale a dévoilé le 10 mars un timbre commémoratif rendant hommage aux marins et à l'héritage maritime français. Le dévoilement par Philaposte s'est fait au Cercle national des armées, en présence du contre-amiral Laurent Bechler, directeur du Centre d'études stratégiques de la Marine, du chef du Service d'information et de relations publiques de la Marine, le capitaine de vaisseau Cécile Dumont-Dayot, ainsi que de l'artiste qui a créé le dessin, Mathilde Roussel. 600 000 exemplaires environ seront imprimés en Dordogne. Disponibles © Y. PERRIN/MN à partir du 6 mai dans les bureaux de postes et en ligne.



le

au

LA FRANCE RENFORCE SA DISSUASION Discours du président de la République à l'île Longue



Dévoilé le sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) Le *Téméraire*, symbole de la dissuasion nucléaire, le président de la République Emmanuel Macron s'est exprimé le 2 mars, six ans après son discours qui exposait les fondements de la doctrine nucléaire française. Au cœur de la base opérationnelle de l'île Longue, port d'attache des quatre SNLE français, le chef de l'État a rappelé le travail réalisé depuis 66 ans « dans un atelier secret, au fond des mers ou dans le ciel ». Il a ensuite détaillé les évolutions à venir dans la stratégie de dissuasion, en raison du contexte géopolitique. La découpe de l'acier qui composera les coques des nouveaux sous-marins a ainsi déjà

commencé et *L'Invincible*, prochain SNLE à rejoindre la flotte française et à perpétuer la présence permanente à la mer, naviguera dès 2036. Ses prédécesseurs viennent quant à eux d'être dotés « du nouveau missile M51.3 et d'une nouvelle tête nucléaire océanique optimisée pour pénétrer toutes les défenses », a détaillé le Président. De même, il a annoncé « augmenter le nombre de têtes nucléaires de notre arsenal » tout en précisant que « nous ne communiquerons plus sur les chiffres de notre arsenal nucléaire ». Une montée en puissance qui sera appuyée par « un épaulement et une dissuasion avancée en Europe ». L'épaulement comprendra une « alerte avancée pour détecter les

menaces, une défense aérienne élargie pour s'en prémunir, une frappe dans la profondeur pour contrer et agir au plan offensif ». Quant à la dissuasion avancée, il s'agira de travailler avec huit pays : la Pologne, les Pays-Bas, la Belgique, la Grèce, la Suède, le Danemark, le Royaume-Uni et l'Allemagne sur « la menace et le renseignement, des moyens de communication spécifiques, une organisation, mais aussi une compréhension commune des ressorts de l'escalade et de comment y faire face ». Si la « décision ultime » ne sera aucunement partagée avec ces pays européens, il s'agit là de « donner une réelle profondeur à la défense de notre continent ». ●



La FREMM Normandie valide ses capacités face aux drones lors d'un tir d'artillerie en conditions dégradées.

Actuellement déployée en mer, la frégate multi missions (FREMM)



Normandie a conduit un exercice de tir d'artillerie visant à tester ses capacités face à la menace croissante des drones sur les théâtres d'opérations.

L'entraînement a consisté en l'engagement de deux cibles aériennes de type « ALBA », simulant des drones évoluant à basse altitude à une vitesse d'environ 80 nœuds (150 km/h). L'équipage a été évalué

sur sa réactivité dans l'ajustement des senseurs, ainsi que sur la précision du système d'armes, notamment le canon de 76 mm couplé à la conduite de tir STIR récemment installée.

Malgré un brouillard dense réduisant la visibilité à moins de 200 mètres, les deux cibles ont été neutralisées au-delà des limites habituelles d'engagement. Cet exercice confirme les performances de la nouvelle conduite de tir et le renforcement des capacités d'autodéfense du bâtiment.

Présent à bord, le vice-amiral d'escadre Cluzel (AFLAN) a pu constater la capacité de la FREMM Normandie à opérer efficacement en environnement contraint, dans la perspective de ses prochaines missions.



REDACTEURS :
James TESSON
Christian COURTY



A la prochaine